ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION SOUSS MASSA

Royaume du Maroc
RÉGION SOUSS MASSA

Avis d'achat sur bons de commande n° : 17/2026

Le 24 JUIN 2026 à 14h le Président du Conseil de la Région Souss Massa procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : **Fourniture et mise en service d'un appareil technique de gestion de temps de présence à la porte d'entrée du personnel de la Région Souss Massa**

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité	Qté	Garanties exigées
1	Lecteur d'empreinte digitale biométrique avec fonction de contrôle d'accès	• **Ecran :** TFT 2,8 pouces • **Capacité d'empreinte :** 500 • **Capacité de la carte ID :** 500 (standard) • **Capacité d'événement :** 50 000 • **Communication :** TCP / IP, hôte USB • **Alimentation :** 5V DC 2A • L'appareil doit être fournie avec un logiciel pour la gestion des entrées/sorties.	U	1	1 an
2	Porte Clé pour ouverture de porte	• **Matière :** PVC	U	100	
3	Travaux d'installation de l'appareil	• Mise en place de ferme portes à coulisse, de gâche électrique et toute fixations nécessaires pour le bon fonctionnement de la porte.	F	1	

Lieu d'exécution : **Agadir**

Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : **3 Jours**

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 24 JUIN 2026 **à** 14**h**

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse **www.marchespublics.gov.ma**.

La fiche technique cachetée et signée du prix N°1 doit être envoyée à l'adresse email : **courrier.soussmassa@gmail.com** indiquant le numéro et l'objet du BC avant la date et heure limites de réception des devis. 24 JUIN 2026 à 14h.

NB : Les offres des concurrents dont la fiche technique n'est déposée dans les délais sus indiqués ou qui est non conforme aux spécifications demandées seront écartées.

P.O. du Président et par Délégation
Le Directeur Général des Services
Région Souss Massa